

## L'exécution du franc CFA en bonne voie



Article rédigé par *RT France*, le 24 mai 2020

La France entérine la transformation du franc CFA en «Eco» dans un projet de loi. Parmi ses implications : la Banque centrale des Etats d'Afrique de l'Ouest n'aura plus besoin de déposer la moitié de ses réserves de change auprès de la Banque de France.

Le projet de loi qui entérine la fin du franc CFA a été adopté ce 20 mai en Conseil des ministres – un texte «très attendu» par les pays de l'Union monétaire ouest-africaine (UMOA), a assuré la porte-parole du gouvernement français Sibeth Ndiaye. Selon cette dernière, ce texte valide la transformation du franc CFA, qui deviendra l'Eco en maintenant la parité fixe avec l'euro, ainsi que la fin de la centralisation des réserves de change des Etats d'Afrique de l'Ouest auprès du Trésor français, conformément à l'accord conclu fin décembre entre la France et l'UMOA.

«Cette fin symbolique devait s'inscrire dans un renouvellement de la relation entre la France et l'Afrique et écrire une nouvelle page de notre histoire», a encore déclaré Sibeth Ndiaye. Cette réforme, a rappelé la porte-parole, résulte de l'accord de coopération signé le 21 décembre 2019 entre Emmanuel Macron et les gouvernements des Etats membres de l'Union monétaire ouest africaine. Huit pays d'Afrique de l'Ouest et la France avaient décidé de cette réforme d'envergure du franc CFA, qui va changer de nom pour s'appeler l'Eco en 2020, avait ainsi annoncé le président ivoirien Alassane Ouattara en présence du président français. Retrouvez l'intégralité de l'article sur

<https://francais.rt.com/economie/75253-france-enterine-dans-projet-loi-fin-symbolique-franc-cfa-eco>

24/05/2020 06:00